

## MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES

Cette planche représente les mouvements migratoires de la population pendant la période du 1.1.1982 au 31.12.1989.

Les données sont empruntées aux publications de l'I.N.S. (Institut National de Statistique). Pour les cartes sur base communale (cartes 1, 3 et 5) on a utilisé la publication annuelle «Mouvements» de la population. Elle signale pour chaque commune le nombre d'«entrants» (nationaux et étrangers) et le nombre de «sortants» (nationaux et étrangers). Pour les cartes sur base d'arrondissement, on s'est appuyé sur la rubrique annuelle: «Population. Migrations entre arrondissements» qui paraît dans l'Annuaire Statistique de Belgique; il s'agit donc de migrations entre arrondissements.

**Cartes 1 et 3** (soldes migratoires absolus et relatifs) montrent le solde migratoire négatif des grandes agglomérations et des villes moyennes du pays. Dans les grandes agglomérations l'exode est très prononcé, surtout à Bruxelles. Dans les villes moyennes, les départs semblent moins importants: toutefois, il convient de tenir compte du fait que lors de l'opération des fusions de communes un certain nombre de communes plus rurales ont été absorbées par la ville: quitter la ville pour s'installer dans une commune moins urbaine n'est plus enregistré comme une migration: l'exode des villes moyennes est donc vraisemblablement plus grand que la carte ne le laisse supposer.

Les soldes migratoires négatifs prédominent aussi dans de grandes parties de la Flandre Occidentale, dans la région d'Alost et dans d'autres parties de la Flandre Orientale, dans le Limbourg et dans l'axe industriel de Wallonie.

Les plus grands soldes migratoires positifs (absolus et relatifs) on les rencontre dans la zone extérieure de la région urbaine des grandes agglomérations et dans les communes du littoral mais aussi dans un certain nombre de régions qui étaient des zones traditionnelles d'émigration comme la Campine Anversoise et la Campine septentrionale, des parties du Hainaut à proximité de Bruxelles, le Brabant Wallon et en outre presque tout le territoire au sud de la Sambre et Meuse (où les soldes négatifs comme en Haute Ardenne sont plutôt des exceptions).

L'image globale des migrations résidentielles peut donc dans les grandes lignes se résumer comme suit: exode des villes et de quelques territoires traditionnels d'émigration vers les abords plus éloignés (plus ruraux) des villes et vers un certain nombre de territoires ruraux qui accusaient jadis des soldes migratoires négatifs.

**Carte 5:** Elle donne une vue d'ensemble de la «mobilité» de la population. Celle-ci s'exprime par le rapport entre la somme de toutes les entrées et sorties de la commune pendant la période envisagée et le chiffre de la population (la moyenne de 1.1.1982 et 31.12.1989).

Dans les communes de l'agglomération bruxelloise les chiffres sont très élevés, à proprement parler anormalement élevés car là il n'y a pas eu de fusions de communes. Autour de Bruxelles, aussi bien dans le Brabant flamand que dans le Brabant wallon, la mobilité est très grande, ce qui s'explique en grande partie par l'exode de Bruxelles.

En Flandre, par comparaison à la Wallonie, la mobilité est en général très basse. Il n'y a que les environs d'Anvers et de Gand (dans une mesure beaucoup moindre), ainsi que les communes côtières qui constituent des exceptions.

La frontière linguistique est un seuil net entre petite et grande mobilité aussi bien à la limite de la province de Hainaut, qu'à celle de Liège. La population wallonne est beaucoup plus mobile, bien que, ici aussi, il y ait quelques régions à petite mobilité (en Haute Ardenne, par exemple).

La plus grande mobilité autour des grandes villes est un phénomène normal mais l'explication de la différence entre la Flandre et la Wallonie n'est pas évidente.

**Cartes 2, 4 et 6:** Elles donnent les migrations entre arrondissements et dans le fond, elles ne diffèrent pas beaucoup des cartes sur base communale mais par le fait qu'on ne tient plus compte des migrations à l'intérieur des arrondissements les chiffres sont moins élevés. Sur ces cartes-ci un certain nombre de détails disparaissent mais par contre l'image globale ressort d'autant mieux.

**Cartes 7 à 26:** Elles donnent la tendance des soldes migratoires entre arrondissements. Pour ce faire, on a sélectionné 20 arrondissements: les 12 arrondissements avec les plus grands soldes (positifs ou négatifs), c'est-à-dire Bruxelles-Capitale, Halle-Vilvoorde, Nivelles, Anvers (Antwerpen), Charleroi, Louvain (Leuven), Liège, Gand (Gent), Namur, Hasselt, Malines (Mechelen) et Soignies. En outre Bruges (Brugge), Alost (Aalst), Verviers, Courtrai (Kortrijk), Ostende, Ypres (Ieper) et Marche-en-Famenne.

Les arrondissements qui n'ont pas été retenus ont généralement des soldes plus petits et présentent en outre beaucoup de ressemblance avec les arrondissements précités, il s'agit de:

- Turnhout avec Malines (Turnhout est d'ailleurs plus axé sur Anvers et Malines sur Bruxelles);
- Furnes (Veurne) avec Ostende;
- Dixmude (Diksmuide), Roulers (Roelare), Tielt et Ecklo avec Courtrai et Ypres,
- Oudenaarde, Termonde (Dendermonde) et Saint-Nicolas (Sint-Niklaas) avec Gand (Saint-Nicolas a d'ailleurs plus de rapports avec Anvers que les autres arrondissements);
- Ath avec Soignies;
- Mouscron et Tournai avec Courtrai;
- Maaseik et Tongres avec Hasselt;
- Huy, Waremme, Dinant, Philippeville et Thuin avec Namur;
- les autres arrondissements luxembourgeois (à l'exception d'Arlon qui a un solde migratoire négatif) avec Marche-en-Famenne.

**Bruxelles-Capitale (carte 7)** est pratiquement le seul arrondissement qui présente avec tous les autres arrondissements du pays des échanges et des soldes d'une certaine grandeur et en tout cas au moins dignes d'être retenus. Il a de lourds soldes négatifs avec les autres arrondissements brabançons et de petits soldes négatifs avec les environs plus éloignés (Malines, Waremme, Soignies, Ath, Oudenaarde, Alost, Termonde), et aussi avec Huy, les provinces de Namur et du Luxembourg et les arrondissements côtiers. Par contre il y a un solde positif avec Anvers, Liège, Gand, Charleroi et Mons, avec le Limbourg, le Hainaut occidental et le sud de la Flandre occidentale. Ceci signifie que l'agglomération bruxelloise perd beaucoup plus dans le reste de la conurbation, dans certains territoires ruraux de la Belgique méridionale et à la côte qu'il ne gagne dans d'autres parties du pays.

**Halle-Vilvoorde** a un solde positif très grand vis-à-vis de Bruxelles mais un solde négatif (plus petit) avec Louvain et Nivelles. Il a des soldes négatifs avec énormément d'arrondissements wallons et un certain nombre de flamands (le littoral et les environs de l'arrondissement de Halle-Vilvoorde).

**Anvers** subit de fortes pertes dans les arrondissements limitrophes et à Bruxelles, il a un (petit) solde positif avec la plupart des arrondissements flamands et un (petit) solde négatif avec les wallons.

**Liège** perd beaucoup dans les arrondissements limitrophes, dans toute la conurbation bruxelloise et dans le Luxembourg mais avec le Limbourg le bilan est positif.

Dans l'arrondissement de **Gand** c'est le solde négatif de l'agglomération urbaine qui profite probablement au reste de l'arrondissement car avec quelques arrondissements de la Flandre Orientale et de la Flandre Occidentale il y a un solde positif tandis qu'il y a une perte à l'égard du littoral, d'Anvers, de Bruxelles, et de façon très limitée, de la Wallonie.

A **Charleroi** ce sont les soldes négatifs qui prédominent surtout avec les arrondissements limitrophes au sud, avec Bruxelles et aussi ailleurs.

**Louvain** a encore de grands soldes positifs avec Bruxelles, Halle-Vilvoorde, Malines et le Limbourg; il y a de petits chiffres positifs, surtout avec le reste de la Flandre et de petits chiffres négatifs à l'égard de la Wallonie, et des chiffres négatifs relativement grands avec Nivelles.

**Bruges** (qui comprend la ville et les communes côtières) a essentiellement des soldes positifs avec le reste de la Flandre et de très petits chiffres avec la Wallonie.

**Nivelles** doit son grand solde positif aux importants excédents d'entrées venant de Bruxelles, de Halle-Vilvoorde et de Louvain et des soldes plus petits de Flandre, du Hainaut occidental et de Liège tandis que Nivelles cède quelques habitants aux arrondissements situés plus au sud.

**Namur** attire surtout de nouveaux habitants de provenance de Nivelles, Charleroi, Bruxelles et Halle-Vilvoorde et en mesure moindre des autres arrondissements wallons. Les soldes avec la Flandre sont minimes.

**Alost** a presque exclusivement des soldes négatifs (exception faite pour Bruxelles et Halle-Vilvoorde), dans une large mesure avec les arrondissements flamands environnants, en moindre mesure avec le reste de la Flandre et de façon très restreinte avec la Wallonie.

Quant à **Verviers**, ce qui frappe c'est l'important solde positif vis-à-vis de Liège et les pertes à l'égard du Brabant, de Namur et du Luxembourg.

**Hasselt** subit des pertes importantes à l'égard des provinces d'Anvers et du Brabant et de l'arrondissement de Liège mais avec le reste du pays il a de petits soldes.

**Mons**, lui aussi, a des soldes négatifs avec la plupart des arrondissements surtout en Wallonie.

**Courtrai** a de petits soldes positifs avec le sud de la Flandre Occidentale et Mouscron mais subit des pertes en Flandre Orientale, à Anvers, dans le Brabant et dans le Hainaut occidental.

**Ostende** est le seul arrondissement avec des soldes presque exclusivement positifs.

**Ypres** par contre a des soldes presque exclusivement négatifs mais ils se limitent à la région flamande.

**Soignies** a des soldes positifs vis-à-vis du Brabant mais subit des pertes dans le reste de la Wallonie.

**Marche** perd dans la province de Namur mais gagne dans le reste du pays.

**Malines** présente un accroissement aux dépens d'Anvers et de quelques arrondissements des environs mais a subi des pertes surtout dans le Brabant flamand et Turnhout.

En résumé, on peut dire ce qui suit (pour les cartes 7-26).

1. Les mouvements sont relativement limités en distance.
2. La frontière linguistique n'est pas une barre nette mais limite cependant les migrations sauf dans le cas Limbourg/Liège.
3. Plus la ville est grande dans un arrondissement, plus l'arrondissement perd au profit des arrondissements voisins.
4. Bruxelles-Capitale s'étend dans le Brabant et a en outre un pouvoir d'attraction plus fort en Wallonie qu'en Flandre.